

A PROPOS DE L'ÉOLIEN



Une technologie compétitive

Le dernier appel d'offres pour l'éolien terrestre établit un prix moyen de l'énergie éolienne à 59,5€/MWh ce qui en fait une énergie aussi compétitive que les sources de production non renouvelables comme le gaz et le nucléaire.



Une énergie pour lutter contre le réchauffement climatique

Troisième source de production d'énergie devant le gaz, l'éolien est reconnu par de nombreuses instances (GIEC, AIE, ADEME, RTE) comme une des technologies les plus efficaces dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Une énergie qui réduit notre dépendance énergétique

Cette énergie nous rend moins dépendants de ressources limitées et importées comme le pétrole, le gaz, le charbon et l'uranium.



Une industrie créatrice d'emplois

La filière éolienne terrestre française emploie 22 600 personnes en France dont 2 200 dans les Haut-de-France. La filière éolienne propose une grande diversité de métiers et de compétences.

Les porteurs du projet

Velocita Energies

Depuis 10 ans, Velocita Énergies développe, finance, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables en France. La société compte près de 30 collaborateurs qui réunissent les compétences pour mener à bien un projet et assurer la gestion de parcs. Basée à Paris, Rennes et Lyon, l'équipe travaille sur le terrain en étroite relation avec les acteurs locaux, dans un souci constant de concertation, de transparence et de respect des territoires. À ce jour, Velocita Energies a mis en service 193 MW et 65 MW sont en construction en 2021.

KDE Energy France

Basée à Lézennes (Nord) et disposant d'une antenne à Beauchamp (Ile-de-France), KDE Energy France est une société spécialisée dans le développement de projets d'énergie renouvelables tels que l'éolien et les centrales solaires au sol et en toiture à destination de collectivités, d'entreprises et d'exploitations agricoles. La société est composée de 9 collaborateurs et son portefeuille d'activités est d'environ 60 MW de projets en exploitation et 234 MW de projets en développement répartis sur la moitié nord du pays, en régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'en Belgique.



CONTACTS

Louise KARIGER → lkariger@velocitaenergies.fr
Chef de Projet Velocita Energies

Romain VAILLANT → rvallant@kde-energy.fr
Chef de Projet KDE



PROJET DE PARC ÉOLIEN DE FRESSIN

Madame, Monsieur,

Après avoir obtenu l'accord du Conseil municipal de Fressin, les sociétés Velocita Energies et KDE Energy France, sociétés partenaires spécialisées dans le développement éolien, étudient la possibilité de développer un projet sur votre commune.

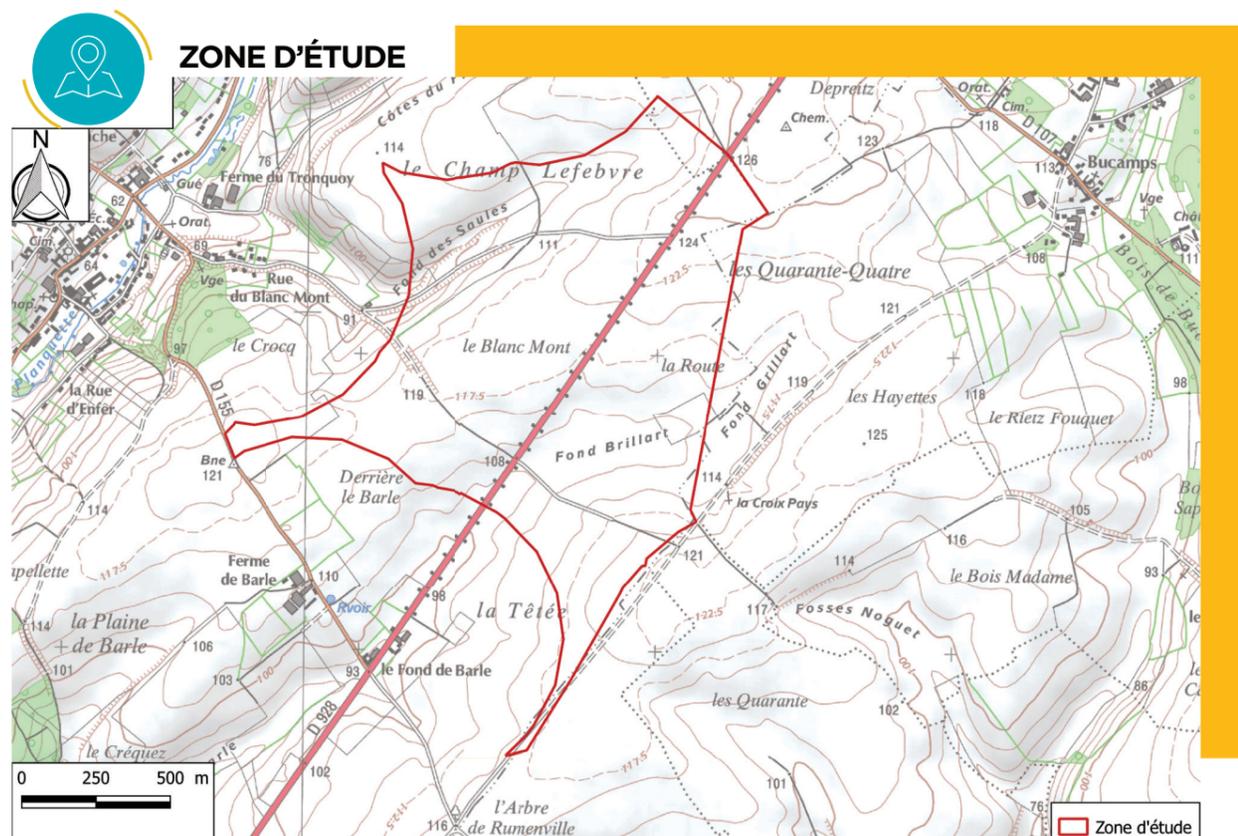
Afin d'évaluer les spécificités de la zone identifiée, il est nécessaire de mener plusieurs études sur le site et aux alentours. Elles permettront de déterminer les différentes contraintes et de définir une implantation optimale du projet.

Cette lettre vous informe sur les différentes étapes du projet et les études actuellement en cours.

Les équipes de Velocita et KDE

Une Zone d'études propice à l'accueil d'un parc éolien

La zone d'étude a été définie en fonction de critères techniques et réglementaires (éloignement des habitations, accès au réseau routier et électrique, absence de contraintes aéronautiques, etc.). C'est à l'intérieur de ce périmètre que se réalisent les études de terrain.



Lancement d'une étude de vent

Un mât de mesure d'une hauteur de 100 mètres sera prochainement installé à Fressin pour caractériser finement le vent à différentes altitudes et évaluer la faisabilité d'un projet éolien. Équipé d'anémomètres et de girouettes, le mât de mesure collectera des données sur la vitesse, l'orientation et la turbulence des vents. Corrélées aux mesures de Météo France et à des modèles mathématiques, ces données permettent d'estimer la production du futur parc, sa faisabilité et de sélectionner les éoliennes qui exploiteront au mieux les caractéristiques de vent du site. Ce mât de mesure sera installé pendant 2 ans.



Les étapes du développement d'un projet éolien

Le développement d'un projet dure au minimum 2 à 3 ans et suit 4 phases :

1 Établir un diagnostic du territoire

Des bureaux d'études indépendants réalisent des études pour identifier les enjeux du site :

- **L'étude environnementale** inventorie la faune, la flore et les milieux naturels afin d'évaluer la compatibilité du projet avec l'environnement et prendre des mesures pour le préserver.
- **L'étude paysagère** recense les monuments historiques, sites protégés et remarquables et dresse un état des lieux paysager pour hiérarchiser les secteurs où l'accueil du parc éolien sera optimal.
- **L'étude acoustique** mesure le niveau sonore ambiant depuis les habitations les plus proches de la zone et vérifie par simulations que le projet respecte la réglementation.
- **L'étude de vent** caractérise le potentiel de vent pour évaluer la faisabilité économique du projet et choisir les éoliennes les plus adaptées.

2 La concertation

Tout au long du développement du projet, des réunions sont organisées avec les élus locaux et les représentants de la société civile pour les informer et recueillir leurs avis et propositions. Les riverains peuvent aussi participer, via des ateliers, à la définition du projet. Dans le cadre de ce projet, la société de concertation Tact a été mandatée.

3 Choisir l'implantation du parc

Les résultats des études déterminent plusieurs scénarios d'implantation. Après une analyse de chaque hypothèse, le scénario le plus optimal est retenu. Il précise le nombre d'éoliennes, leur implantation exacte et le type de machine privilégiée.

4 L'instruction

Une fois le projet définitif arrêté, le porteur du projet dépose un dossier de Demande d'Autorisation Environnementale. Dans le cadre d'une Enquête Publique, les habitants des communes situées dans un rayon de 6 km peuvent consulter le dossier et donner leur avis. Les services de l'Etat instruisent la demande pendant 9 à 18 mois puis le Préfet délivre sa décision par arrêté préfectoral.



Le calendrier du projet

1er trimestre 2021

- > Identification du site

Février 2021

- > Le conseil municipal de Fressin autorise Velocita Energies et KDE Energy France à lancer une étude de vent

1er trimestre 2022

- > Installation d'un mât de mesure à Fressin
- > Lancement de l'étude environnementale sur un cycle biologique complet (un an)
- > Lancement de l'étude acoustique
- > Lancement de l'étude paysagère

2023

- > Dépôt du dossier d'Autorisation Environnementale en préfecture

2023 - 2024

- > Instruction du dossier par les services de l'Etat
- > Enquête publique d'un mois

Début 2025

- > Décision finale du préfet